

Blog pierre

LETTRE D'INFORMATION DU CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

Un Président « Pierre » pour le CTMNC

ÉDITO



Sylvain Laval, Président du CTMNC

Lorsqu'en 2006 les pouvoirs publics ont imposé, comme condition « sine qua non » à la création d'un centre technique dédié aux pierres naturelles, le mariage avec un centre existant, et plus particulièrement avec celui des Tuiles et Briques, j'ai été parmi les premiers à marquer une certaine réticence.

Six ans après, force est de constater que cette union a été pour notre profession une grande opportunité qui a permis à notre centre technique d'acquérir très rapidement les savoirs et les compétences indispensables à la réussite de ses missions.

Au-delà des synergies en termes de moyens humains et matériels et de partage d'expérience, je reste persuadé que la réussite de ce projet a tenu essentiellement à la confiance qui s'est installée entre les deux professions.

Journée d'étude CTMNC du 20 juin 2012

Dans le cadre de sa mission de transfert des connaissances et des savoirs, le CTMNC organise cette année une journée d'étude et de retour d'expérience sur le thème des « Pierres naturelles en aménagement urbain – Nouveaux référentiels, nouveaux outils, nouvelles perspectives pour la conception des projets et la réalisation des travaux ».

Cette journée sera l'occasion, au travers des interventions d'experts, d'appréhender les derniers développements des connaissances scientifiques, techniques et réglementaires pour mieux concevoir et réaliser les revêtements de voirie en pierre naturelle.

Elle se déroulera le 20 juin 2012 de 9 h à 17 h à la Maison de la Recherche (54, rue de Varenne – 75007 Paris).

Cette journée payante est éligible à la formation.

Le programme et le bulletin d'inscription sont téléchargeables sur www.ctmnc.fr – onglet CTMNC/PIERRE NATURELLE - rubrique Journées techniques.

Ce rapprochement « forcé » nous a permis de réaliser qu'il était possible de cultiver nos points communs tout en préservant l'identité et les intérêts de chacun.

Je veux en cela remercier une fois de plus les professionnels et les permanents de la terre cuite qui ont fait preuve d'une ouverture d'esprit exceptionnelle.

Je considère donc que ma récente nomination à la présidence du CTMNC est le symbole d'une symbiose réussie dont l'honneur rejaillit sur l'ensemble de notre filière. Elle est le signe évident que notre profession a désormais acquis une notoriété qui la place parmi les acteurs majeurs de la construction.

C'est dans cet esprit que je compte conduire mon mandat dont l'objectif essentiel sera d'assurer à la fois le rayonnement du CTMNC et celui de la pierre naturelle.

Sylvain Laval,
Président du CTMNC.



Contact : Nadège Verrier
n.verrier@ctmnc.fr - Tel. 01 44 37 50 00.

2 ENVIRONNEMENT

- Radioactivité naturelle des produits de construction
- Valorisation des boues de sciage

2 3 LE CTMNC ET VOUS

4 5 POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

4 MARBRERIE

- Aptitude au contact alimentaire
- Emissions de composés organiques volatils

4 Les Mousquetaires à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine

5 Contexte réglementaire des revêtements de pierres attachées en zone sismique

5 MAÇONNERIE

6 VOIRIE

- 6 • Participation du CTMNC au symposium « Granit en expression » 2012-2013
- 3ème Concours d'architecture Pierre Naturelle

A noter dans vos agendas

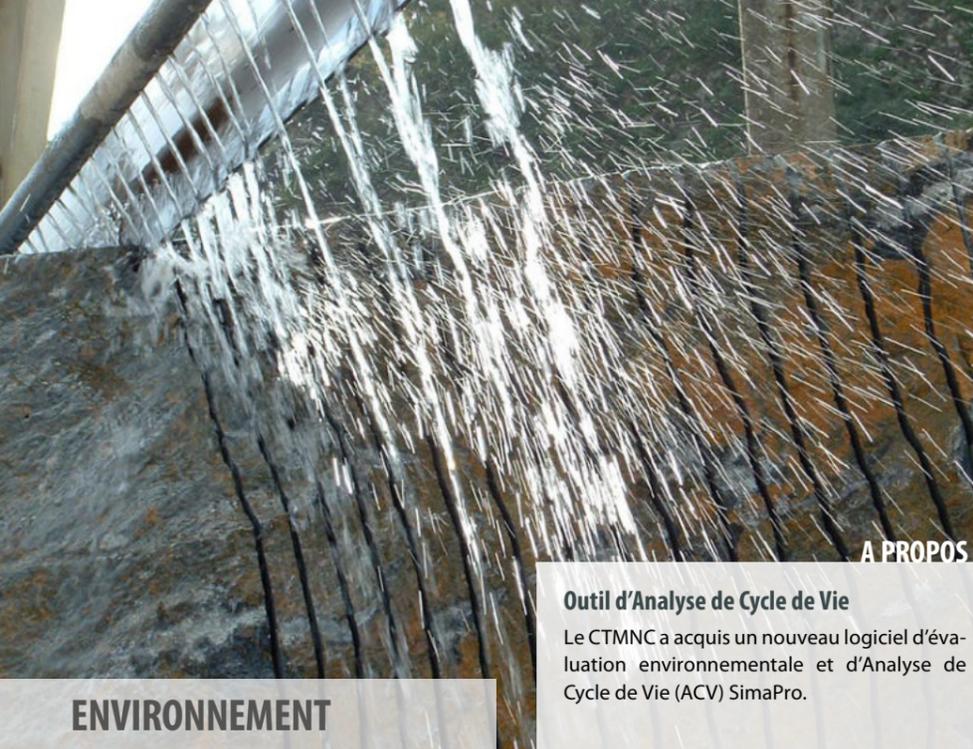
LES PIERRES NATURELLES EN AMÉNAGEMENT URBAIN
NOUVEAUX REFERENTIELS, NOUVEAUX OUTILS,
NOUVELLES PERSPECTIVES
pour la Conception des Projets
et la Réalisation des Travaux

Journée d'étude et de retour d'expérience
du CTMNC

Mercredi 20 juin 2012 de 9 h à 17 h

à la Maison de la Recherche
(54, rue de Varenne - 75007 Paris)

Plus d'information sur www.ctmnc.fr



A PROPOS

Outil d'Analyse de Cycle de Vie

Le CTMNC a acquis un nouveau logiciel d'évaluation environnementale et d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) SimaPro.

ENVIRONNEMENT

RADIOACTIVITÉ NATURELLE DES PRODUITS DE CONSTRUCTION - RÉVISION DE LA DIRECTIVE EURATOM 96/29

Le projet de révision de la Directive Euratom 96/29 publié en mars 2010 introduit la notion de radioactivité naturelle des matériaux de construction jusqu'alors non traitée. Il présente (articles 2, 74, 75, 100 en relation avec l'article 103 et les annexes VII et XI) un schéma global de contrôle des matériaux de construction avant leur mise sur le marché basé sur l'utilisation d'un indice d'activité massique **I**. Si les valeurs de seuils de cet indice (1 ou 6) sont dépassées, le matériau pourrait être soumis à des restrictions de mise sur le marché ou d'emploi.

Le TC351/WG3 est chargé de définir une méthode normalisée de mesure mais la définition de l'indice **I** adaptée aux matériaux monolithiques est critiquée.

L'indice **I**, d'« activité massique », proposé dans le rapport RP112, peut être calculé suivant la formule :

$$I = C^{226\text{Ra}}/300 + C^{232\text{Th}}/200 + C^{40\text{K}}/3000$$

Où **C** est la valeur de l'activité massique du radionucléide considéré en Bq/kg, respectivement ^{226}Ra , ^{232}Th et ^{40}K .

La Commission européenne a entamé la révision de la Directive et de ses Basic Safety Standards. Ceci se traduit par le regroupement en un texte unique des cinq directives existantes (89/168, 90/641, 96/29, 97/43 et 2003/122) et la prise en compte des nouvelles recommandations. Sa transposition en droit national ne devrait pas intervenir avant 2014-2015.

Un niveau de référence de 1 mSv en exposition externe (ajouté par rapport au bruit de fond naturel) est défini et pourra conduire à des restrictions de mise sur le marché ou d'emploi du matériau si ce seuil est dépassé. Ceci correspond respectivement à des valeurs de seuils de **I** de 1 ou 6 suivant l'emploi du matériau (massif ou superficiel).

En ce qui concerne les pierres naturelles, les valeurs sont très dispersées. Pour les plus radioactives (roches éruptives plutoniques) **I** peut atteindre 7.

Un groupe spécifique au sein de la Commission SDR (BNEN AFNOR SDR GE1) a été créé à la demande de ses membres pour assurer le suivi des travaux du groupe de travail européen CEN/TC 351/WG 3 « Radioactivité des produits de construction ». Il rapporte régulièrement aux commissions de normalisation BNEN M 60-3 et AFNOR/SDR. Il est animé par Shahinaz Sayagh du CTMNC.

La méthode de mesure par spectrométrie gamma fait à priori consensus au niveau du WG3. Toutefois les fabricants font remarquer que la DPC s'applique à l'ensemble des produits de construction et que le broyage n'est pas adapté pour tous les produits. Les membres du GE1 s'interrogent sur l'essai in situ et sur la définition des produits de construction au sens des directives « Euratom » et « Produits de Construction ». Comment doit être évaluée la radioactivité de ces produits ? Doit-on faire un essai sur chacun des constituants ou sur le produit fini ? La radioactivité peut-elle s'additionner ? Est-il nécessaire de contrôler les produits en provenance des pays hors de l'Union Européenne ? Toutes ces questions seront traitées par le groupe de travail lors de ses prochaines réunions.

VALORISATION DES BOUES DE SCIAGE COLLABORATION CTMNC/CERIB

Une étude de valorisation de boues de pierres calcaires avec et sans floculant dans l'industrie du béton est lancée auprès du CERIB dans le cadre du programme institutionnel. L'étude consiste à analyser les propriétés mécaniques à l'état frais et durci des bétons avec un taux de substitution minimal de 25 % et de comparer les résultats avec un béton témoin à base de constituants ordinaires.

LE CTMNC ET VOUS... LE CTMNC ET VOUS... LE CTMNC ET VOUS... LE CTMNC ET VOUS...

Les 2 guides de prescriptions en voirie sont désormais en ligne sur www.ctmnc.fr

Sur la page « à télécharger » de la partie CTMNC/Pierre Naturelle : www.ctmnc.fr/pages/atelecharger.php

Ces documents proposent des éléments de rédaction des prescriptions nécessaires à la définition et à la fourniture des produits modulaires en pierre naturelle dédiés à la réalisation de revêtements de sols extérieurs, destinés à supporter une circulation de piétons et de véhicules. Les propositions de rédaction tiennent compte des normes produits et des normes de mise en œuvre applicables, ainsi que des spécificités des travaux couverts par le fascicule 29. Ces guides se veulent également un complément pratique de l'ouvrage « Pierres naturelles : conception et réalisation de voiries et d'espaces publics », publié en octobre 2010 par le CTMNC et l'AITF (éditions GRGA).



Lithoscope

Depuis 2010, la lithothèque virtuelle du CTMNC « Lithoscope » est accessible librement sur www.ctmnc.fr

Cette base, qui constitue un outil d'informations techniques fiables à l'adresse des prescripteurs, recensait fin 2011 une centaine de fiches présentant des pierres naturelles françaises.

Les créations de fiches résultent essentiellement des essais réalisés par le CTMNC dans son laboratoire.

On dénombre à ce jour :

- 111 calcaires
- 1 gneiss
- 17 granits
- 2 grés
- 1 lave
- 1 schiste

Pour tout renseignement complémentaire : documentation-roc@ctmnc.fr

Actualité

Sylvain Laval, nouveau Président du CTMNC

Le Conseil d'administration du CTMNC, qui s'est réuni le 6 décembre 2011, a élu à l'unanimité Sylvain Laval (Président du SN ROC, Président des Carrières du Bassin Parisien et Président des Carrières de Saint Pierre Aigle (Groupe La Pierre De France)). Il succède à Pierre Jonnard (Directeur Général d'Imerys Terre Cuite).

Deux nouveaux collaborateurs au CTMNC ROC

L'équipe du CTMNC ROC s'agrandit avec l'arrivée de :



Claudine Malfilatre, qui a rejoint le CTMNC le 1er février 2012, pour une durée d'un an, en tant qu'Ingénieur de Recherche.

Elle a réalisé une thèse de doctorat intitulée « Mise en place d'une méthodologie analytique d'identification des pierres naturelles de construction » résultant d'un contrat de recherche entre le CTMNC et le Laboratoire Géosciences de Rennes. Claudine Malfilatre est titulaire d'un Master 2 « Géosciences Planétaires » au Laboratoire de Planétologie et de Géodynamique de Nantes. Elle continue son travail sur l'identification des pierres au sein du laboratoire du CTMNC à Clamart.



Olivier Serret, qui a intégré le CTMNC depuis le 5 mars 2012. Il remplace Sophie Lemaire en tant que Contrôleur des taxes depuis le 2 avril 2012.

Il est en charge de la collecte de la taxe pierre naturelle et des relations avec les assujettis au sein du département ROC à Paris. Olivier Serret est diplômé de l'Université Lille III (Licence Histoire) et de l'IFAG (groupe IFG). Il a commencé sa carrière en tant que Chargé de Communication à l'Institut Français de Gestion puis a travaillé en tant que Contrôleur de gestion à EFE puis lors de longues missions au sein d'ICDC (Groupe Caisse des Dépôts), de Renault et de la Société Générale.



Damien Meinier



Pierre Le Dantec

Deux techniciens CTMNC ROC dédiés aux essais pierres naturelles

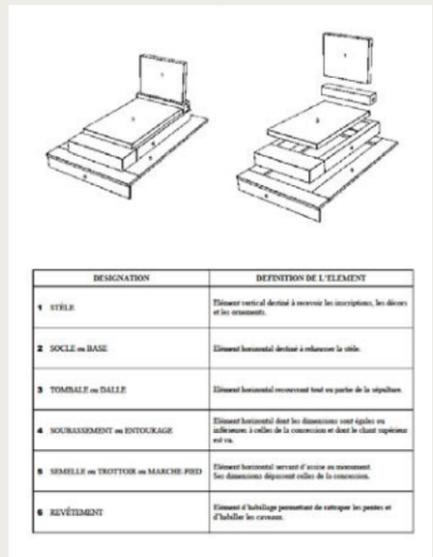
Après l'arrivée de Damien Meinier en mars 2011 en qualité de Technicien essais sur produits, Pierre Le Dantec a été engagé en octobre 2011. Il est également en charge de la réalisation d'essais sur les pierres naturelles. Ces deux techniciens travaillent au laboratoire de Clamart.

Un nouveau guide « Terminologie du monument funéraire »

Après le premier guide « Votre site cinéraire en PIERRE NATURELLE » envoyé par courrier aux 2 709 maires des communes de 2 000 à 5 000 habitants et son annexe technique qui sont maintenant téléchargeables gratuitement sur le site www.ctmnc.fr, le groupe de travail FUNÉRAIRE développe actuellement son prochain document.

Il s'agit d'un guide de terminologie générale relative à la composition d'un monument. Son but est de fournir aux marbriers funéraires et aux services de pompes funèbres un même référentiel établissant un langage commun autour du monument funéraire et de ses composants.

La publication du document est prévue pour la fin de l'année 2012.



Une nouvelle page pour télécharger les publications du CTMNC ROC

Le CTMNC ROC met à votre disposition ses documents sur la page « A télécharger » de son site Web (www.ctmnc.fr), directement accessible dans la partie CTMNC/Pierre Naturelle.

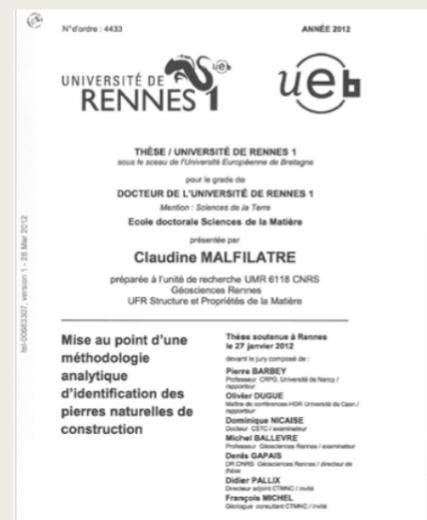
Vous y retrouverez, notamment, les deux nouveaux Guides de prescriptions en voirie, le Guide des ponts thermiques et le Guide cinéraire, mais également les lettres d'information « Blog de pierre » et les présentations des Journées techniques du CTMNC ROC.



La page « A télécharger » vous permet également de savoir où trouver les autres ressources utiles : documents liés à la taxe ROC, fiches formation, base de données « Lithoscope »...

Mise en ligne de la thèse de Claudine Malfilatre

La thèse de doctorat, intitulée « Mise en place d'une méthodologie analytique d'identification des pierres naturelles de construction », est librement téléchargeable au format PDF sur le site national du Centre pour la Communication Scientifique Directe du CNRS (CCSD) aux adresses suivantes : <http://tel.ccsd.cnrs.fr/> ou <http://tel.archives-ouvertes.fr>. Pour rappel, cette thèse a permis de développer un outil de certification de la provenance des pierres de construction en utilisant différentes méthodes d'identification (pédro-géochimie et/ou magnétisme) de pierres de construction de types granitique (Silverstar du Tarn, Rose de La Clarté, Gris bleu de Louvigné et Bleu de Lanhélin) et sédimentaire (calcaire de Comblanchien).



POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

COMMISSION P65A

DTU 55.2 « Revêtements muraux en pierre attachée » : La commission de révision s'est réunie en janvier et février. Le problème reste l'application de l'Eurocode 1 pour les efforts dus au vent sans pénaliser les pierres admises dans le précédent DTU. Le CTMNC travaille par ailleurs sur une partie « sismique ».

Commission AFPS

« Sismique des éléments non structuraux » :

La commission a débuté en 2012 la rédaction d'un document visant à établir, en cas de séisme, le risque associé à chaque famille d'éléments non structuraux (dont la pierre attachée) et, à la lumière des retours d'expérience, à définir les dispositions parasismiques.

GT révision NF B 10 601

« Spécifications produits pierre naturelle » :

Le groupe de travail s'est réuni au CTMNC en janvier, février et avril. L'essentiel de la révision a porté sur les critères de gel, la modification des figures, les critères de glissance et la formule de dimensionnement des dalles de voirie. Le projet porté par le CTMNC a été soumis à la commission P72F de l'AFNOR du 10 mai pour mise à l'enquête.

Commission P32A « Ardoises et éléments en pierre pour toiture et bardage » :

La réunion de la commission miroir du TC 128 SC8 s'est déroulée à l'AFNOR en février pour le dépouillement de l'enquête publique sur le projet pr EN 12326-1 « Spécifications pour ardoises et ardoises carbonatées ».

La France, qui avait voté contre la partie 2 a voté aussi contre la partie 1 avec commentaires. Le projet a finalement été rejeté au vote formel.

La France a voté comme une majorité de pays pour la résolution adoptant un nouveau sujet de travail pour prEN 12326-3 « Schistes et pierres schisteuses pour toiture à éléments discontinus - Spécifications et méthodes d'essai ». Lors de la réunion du TC 128 SC8 qui s'est déroulée à Madrid le 16 mai, aucun consensus n'a pu être trouvé sur une nouvelle version de la prEN 12326-1 à soumettre à un nouveau vote formel. L'Espagne souhaite que l'origine lithostatique ou tectonique des ardoises soit obligatoirement déclarée, ce qui pose des problèmes d'identification en laboratoire.

TC 246 WG3

« Spécifications produits pierre naturelle » :

Le TC 246 WG3 s'est retrouvé à Soignies en février au siège de « La Pierre Bleue Belge ». Le but étant de montrer en conditions réelles au consultant CEN le contrôle de production en usine pour le marquage CE en vue de la révision de l'annexe ZA des normes « produit ».

- Normes « produit » en cours de publication :
- NF EN 1467 - Blocs bruts - Spécifications
- NF EN 1468 - Dalles (tranches) brutes - Spécifications

- Normes « produit » à l'enquête :
- Pr EN 1469 - Revêtement mural - Exigences
- Pr EN 12057 - Plaquettes modulaires - Exigences
- Pr EN 12058 - Dalles de revêtement de sols et d'escaliers - Exigences
- Pr EN 12059 - Pierre de taille - Exigences

- Projets en cours de rédaction :
- Norme sur les plans de travail de cuisine et salle de bain.
- TR (Technical Report) sur les spécifications des pierres en fonction de leur usage.

MARBRERIE

APTITUDE AU CONTACT ALIMENTAIRE

L'aptitude au contact alimentaire est régie par trois textes réglementaires.

La Sainte Croix de Mareuil traitée avec un hydrofuge de grande diffusion et non traitée et une pierre agglomérée ont été testées auprès de la Société Française de la Céramique (SFC), selon le règlement cadre (CE) n°1935/2004 du parlement Européen et du conseil du 27 octobre 2004 et l'instruction du 29 août 1991.

Selon les références réglementaires, les trois échantillons testés sont aptes à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

EMISSIONS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS

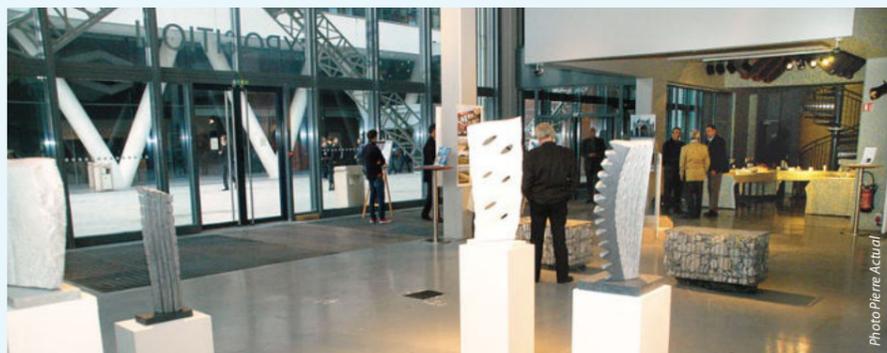
Les mêmes échantillons ont fait l'objet d'analyse de Composés Organiques Volatils selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de décoration sur leurs émissions de polluants volatils.

Les COV totaux des 3 échantillons n'ont pas été quantifiés au-delà des spécifications de l'AFSSET pour les mesures à 28 jours. Les 3 produits peuvent donc porter l'étiquetage A+.



L'astérisque * renvoie au texte suivant à placer librement : « *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions) ».

Les Mousquetaires à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine



Ils ne sont pas trois, ni quatre, mais bien cinq pour former ce petit groupe d'ambassadeurs de la pierre.

Leur but : la promotion du matériau « pierre naturelle » en faisant prendre conscience de la diversité de son utilisation aux différents intervenants de l'acte de construire.

C'est sous l'impulsion de D'Artagnan, pardon, de Philippe Durand (Alphapierre) que le groupe est né. Ces mousquetaires ont déjà inscrit à leurs faits d'armes deux interventions à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine :

- le 25 novembre 2011 pour les architectes d'AREP/SNCF
- le 9 mars 2012 pour les élèves de l'Ecole.

Leur plan de bataille est maintenant rodé et se déroule ainsi :

1. Présentation générale sur la pierre, éléments de géologie et d'histoire, les grandes familles de pierres.

Les carrières et les différents types d'exploitation, la transformation en usine.

Intervenant : Philippe Durand (Alphapierre).

2. La technique du gabion : procédés traditionnels et concept « stone box », techniques de fabrication et de mises en œuvre, coûts.

Intervenant : Jean-Roch Deswarte (carrière et usine SETP à Comblanchien).

3. Travail de la pierre en 3D (outillage numérique) : rénovation du patrimoine, réparation de sculptures et modénatures, les techniques de revêtement, traitement des façades.

Intervenant : Louis-Joseph Lamborot (3D pierre)

4. Construction en pierre massive aujourd'hui : techniques et projets récents (logements sociaux), coûts.

Intervenant : Olivier Leroy (carrière et usine à Noyant).

5. Les aspects normatifs et réglementaires : normalisation, caractéristiques des pierres et usages, documents techniques de mise en œuvre.

Intervenant : Philippe Dupuis (CTMNC).

Prochaine bataille prévue le 29 mai 2012 à destination des économistes d'AREP.

Contexte réglementaire des revêtements de pierres attachées en zone sismique

Un groupe de travail de l'Association Française du génie Parasismique (AFPS), dont fait partie le CTMNC, élabore un guide pour le dimensionnement et la mise en œuvre des Eléments Non Structuraux (ENS), comme par exemple les revêtements de façade, les planchers ou les cheminées, en zone sismique et pour les bâtiments dits « à risque normal ».

Ce guide rappellera les exigences réglementaires en matière sismique, compilera pour chacun des ENS concernés les retours d'expérience de leur comportement lors d'un séisme, et donnera des grands principes de conception auxquels se conformer. Il ne se substituera pas aux règles propres à chaque profession, comme le DTU 55.2, mais en constituera l'un des cadres réglementaires.

Les revêtements muraux en pierre mince attachée font partie des ENS visés par le futur guide AFPS. Le CTMNC se fixe pour mission de veiller à ce que les principes de conception du guide restent cohérents avec les habitudes constructives de la filière. Pour cela, le CTMNC s'est rapproché des services techniques des principaux fabricants d'attaches et a chargé le CSTB d'établir en

amont un cahier des prescriptions techniques pour ces systèmes de revêtement.



Maçonnerie : révision prochaine du DTU 20.1 et de l'Eurocode 6

Le CTMNC a terminé en décembre 2011 la campagne d'essais murets débutée en mai de cette même année. 64 murets de plus de 1,50 m de haut et 0,75 m de large, montés à l'aide de blocs de pierre de 6 natures différentes et de 4 classes de mortier, ont été testés en compression sous la presse de 600 tonnes du laboratoire situé à Clamart.

L'analyse des résultats en cours apportera des données précieuses sur la résistance à la compression des murs de maçonnerie en pierre naturelle. Ces éléments seront proposés lors de la révision des règles de calcul de l'Eurocode 6 et du DTU 20.1. L'objectif est de mieux prendre en compte la résistance naturelle de la pierre dans les calculs de dimensionnement de la maçonnerie.

Outre cette avancée, la campagne d'essais menée par le CTMNC aura également permis de constituer une large base de données de résultats expérimentaux qui permettront de mieux connaître les propriétés du matériau pierre et de la maçonnerie en pierre naturelle. Les conclusions de cette étude seront mises en ligne très prochainement sur le site web du CTMNC.

Toute l'actualité
du CTMNC est sur
www.ctmnc.fr

POINT SUR LA NORMALISATION « PIERRE NATURELLE »

TC 246 WG2 « Méthodes d'essai pierre naturelle » :

Le TC 246 WG2 s'est réuni à Bruxelles en février et a rare en mai pour le dépouillement de l'enquête CEN sur les projets :

- Pr EN 14066 Résistance au vieillissement accéléré par choc thermique (70°C)
 - Pr EN 16301 Détermination de la sensibilité au tachage accidentel
 - Pr EN 16306 Détermination de la résistance des marbres aux cycles chaleur/humidité.
- Ces 3 projets vont être envoyés au CEN pour soumission au vote formel.

Normes d'essai à réviser :

- EN 1925, EN 14579, EN 14157, EN 14205, EN 14231, EN 14580, EN 14158, EN 13373, EN 14147, EN 13919, EN 14146, EN 1936.

L'Allemagne a demandé pour la norme d'usure EN 14157 de prendre la méthode Böhme comme référence au lieu de la méthode Capon actuellement. La France s'interroge sur les conséquences éventuelles. Pour éviter le blocage il a été proposé de ne plus avoir de méthode de référence et de supprimer la troisième, la méthode Amsler qui n'est plus utilisée. Il ne serait plus fait état de la corrélation entre les méthodes qui n'est pas satisfaisante.

TC 178 WG2

« Dalles, Pavés et Bordures en pierre naturelle » :

Les 3 projets des normes révisées prEN 1341 « Dalles », prEN 1342 « Pavés », prEN 1343 « Bordures » ont été envoyés en février au CEN pour soumission au vote formel.

TC 178 WG4 « Méthodes d'essai de simulation de l'usure par polissage du pavage extérieur » :

Le groupe de travail s'est retrouvé en mars au TCKI (Centre Technique de la Céramique néerlandais) pour analyser les résultats du Round Robin Test européen sur la mesure de glissance après usure par polissage de 6 matériaux dont 2 pierres naturelles. Le but est de réviser la norme expérimentale européenne TS 12633. Il apparaît que certaines différences dans les résultats sont difficilement explicables. De nombreux paramètres sur la machine et les matériaux doivent être vérifiés et la méthode d'essai de glissance doit être consolidée.

BNEN/AFNOR SDR/GE 1 « Radioactivité » :

Depuis le 13 avril, l'animation du groupe d'étude conjoint BNEN/AFNOR SDR/GE 1 est assurée par Shahinay Sayagh du CTMNC.

Ce groupe de travail est chargé de suivre les travaux de deux commissions :

- M60-3 (mesure de la radioactivité dans l'environnement) du BNEN (Bureau de Normalisation d'Equipements Nucléaires) miroir du CEN TC 351/WG3 « radiations des produits de construction »
- et AFNOR/SDR (Emission de Substances Dangereuses).

COMMISSION NORMALISATION AMÉNAGEMENTS VOIRIE SPÉCIFIQUES

• Projet de norme sur les dispositifs de guidage tactile au sol

Un projet de norme sur les dispositifs de guidage tactile au sol est suivi par le CTMNC depuis octobre 2011 pour la filière pierre naturelle. Son objectif est d'élaborer des recommandations relatives aux caractéristiques techniques et à l'implantation des bandes tactiles et podotactiles de guidage et d'orientation, en voirie, espace public et Etablissements Recevant du Public (ERP) afin de répondre aux obligations réglementaires. La norme « Produit » devra être publiée fin 2012.

Actuellement des réflexions sont menées sur les caractéristiques techniques (géométriques, physiques...) de ces éléments.

N'hésitez pas à nous faire part de vos avis, remarques et commentaires à ce sujet.



Gare de l'Est, Paris
Bandes de guidage
Photo issue du document
Certu/CETE Lyon, 2010

• NF P 98-351

Suite à la publication, en août 2010, de la norme NF P 98-351 relative au « cheminement - insertion des handicapés - éveil de vigilance - caractéristiques, essais et règles d'implantation des dispositifs podotactiles au sol d'éveil de vigilance à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes », des travaux de mesures en laboratoire du contraste visuel du dispositif d'éveil de vigilance ont été présentés à la Commission de Normalisation des Aménagements de Voiries Spécifiques (CNAVS). Aucun protocole n'a été retenu à ce jour mais la question se pose de l'intérêt de telles mesures avant l'implantation sur site. Les maîtres d'ouvrage pourraient ainsi faire un choix en amont de la conception, mais qu'en est-il de la pérennité du contraste visuel après sa mise en service ?

Voirie : un guide d'aide à la décision élaboré par le groupe de travail Pierre Naturelle du BTP Rhône-Grand Lyon

Créé par la Chambre Syndicale Voirie Urbaine de la Fédération BTP Rhône et le Laboratoire de la Direction de la Voirie du Grand Lyon, le groupe de travail Pierre Naturelle s'adresse directement aux professionnels du BTP. Il compte dans ses rangs le CTMNC aux côtés de producteurs de pierres naturelles.

Autour du thème de « La pierre naturelle en revêtement de voirie : quelle pierre pour quel usage ? », la présentation du 19 décembre 2011 a permis d'élaborer un guide d'aide au choix, abordant :

- les différentes familles de pierres et leurs différentes finitions par rapport au critère de résistance à la glissance,

- un tableau pour l'aide à la décision qui prend en compte les problématiques de développement durable,

- les normes applicables, notamment dans le cadre de rédaction des pièces de marchés.



Photo Pierre Actual

Participation du CTMNC au symposium « Granit en expression » 2012-2013

Venez assister à la présentation de Claudine Malfilatre le 30 juin à Mellé (Carrière de la Beurrière, entrée libre) à 15h30 et le 25 septembre à Rennes (Auditorium des Archives départementales, entrée libre) à 18h. Le thème de la conférence, « Le granit aujourd'hui », permettra d'évoquer l'état de la filière et les perspectives qui se dégagent pour la maintenir et la développer. Cette conférence

présentera la conjoncture économique actuelle du marché de la pierre, le granit en France, l'intrusion du granit de provenance étrangère et la démarche de protection du granit français et breton (projet IP). Elle sera suivie d'une table ronde d'élus et de chefs d'entreprises qui pourront rebondir sur l'actualité de leurs territoires et de leurs entreprises.



3ème Concours d'Architecture Pierre Naturelle

Le SN ROC et la Revue Pierre Actual, en partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine, organisent le « 3ème CONCOURS D'ARCHITECTURE PIERRE NATURELLE ».

Ce concours récompensera des ouvrages récents (depuis 2009) réalisés en France, utilisant majoritairement des pierres naturelles (pierre calcaire, marbre, granits, laves, grès, ardoise, etc.) françaises et/ou transformées en France.

Le CTMNC, représenté par Didier Pallix, sera membre du jury. Il veillera au respect des règles de l'art et au principe de la réglementation thermique et du développement durable.

Renseignements : www.pierreactual.com



Détail de la réalisation lauréate 2011 du 2e Concours d'Architecture Pierre Naturelle : « 20 logements sociaux à Cornebarrieu » (pierre de Beaulieu)
Architecte : PERRAUDIN ARCHITECTES